



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RÉVISION DES LISTES D'ESPÈCES DÉTERMINANTES DES ZNIEFF

Partie ouest de la zone
biogéographique continentale
(massif central) de la région
Auvergne-Rhône-Alpes



Reptiles

RÉFÉRENCE DU DOCUMENT

Révision de la liste d'espèces déterminantes « reptiles » des ZNIEFF – zone biogéographique alpine – vertébrés, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.Lyon. 27pp

Rédaction et validation

Objet	Personne
Rédaction	Julien GIRARD-CLAUDON, responsable du pôle valorisation des connaissances (LPO)
Relecture	Samuel GAGNIER (ORA), Hervé LELIEVRE (ORA), Emmanuel VERICEL (LPO)

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
100 rue des fougères
69009 Lyon

Email : auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

CRÉDITS PHOTO

Page de garde : lézard vivipare et vipère péliade © Emmanuel Vericel

SOMMAIRE

Introduction.....	5
Listes des espèces déterminantes.....	6
1 Méthode.....	6
1.1 Données utilisées et zone d'étude.....	6
1.2 Critères d'évaluation.....	7
1.2.1 Critère I: La part populationnelle ou représentativité.....	7
1.2.2 Critère II: La rareté.....	7
1.2.3 Critère III: La sensibilité.....	7
1.3 Démarche d'évaluation.....	9
2 Résultats.....	9
Évaluation des conséquences de la liste.....	10
1 Méthodes.....	10
2 Résultats.....	11
Déploiement des inventaires.....	12
1 Périmètre à inventorier.....	12
2 Méthodologie d'inventaire.....	12
3 Organisation et moyens.....	13
Bibliographie.....	14
Annexes.....	15

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1: Calendrier de réalisation.....	9
Tableau 2: Liste des espèces de reptiles proposées comme espèces déterminantes.....	9
Tableau 3: Evolution dans les gains et les pertes d'espèces connues par ZNIEFF.....	10
Tableau 4: Liste des ZNIEFF à prospecter.....	12

INTRODUCTION

Lancé en 1982, l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Il existe deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, qui sont des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- Les ZNIEFF de type II, qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Une modernisation nationale (mise à jour et harmonisation de la méthode de réalisation de cet inventaire) a été lancée en 1996 afin d'améliorer l'état des connaissances, d'homogénéiser les critères d'identification des ZNIEFF (notamment sur la base de listes d'espèces et d'habitats déterminants) et de faciliter la diffusion de leur contenu. Aujourd'hui, cet inventaire est devenu un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, création d'espaces protégés, schémas départementaux des carrières...).

L'inventaire ZNIEFF concerne l'ensemble du territoire français, avec près de 15000 zones en métropole. La région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) compte actuellement 3520 ZNIEFF :

- 959 ZNIEFF en Auvergne, avec 928 ZNIEFF de type I et 31 ZNIEFF de type II ;
- 2 561 ZNIEFF en Rhône-Alpes, avec 2 385 ZNIEFF de type I et 176 ZNIEFF de type II.

Les listes d'espèces et habitats déterminants des ZNIEFF ont été définies en 2004 et 2008 en région Auvergne, et en 2003 en région Rhône-Alpes. Les inventaires continus sur les ZNIEFF ont été poursuivis par les DIREN jusqu'à la fin des années 2000, puis ont été interrompus.

La relance de ces inventaires nécessite de mettre à jour ces listes, notamment en raison des programmes d'amélioration et de synthèse des connaissances de la biodiversité développés ces dix dernières années (Natura 2000, plans nationaux d'action, listes rouges régionales...). Le guide méthodologique national pour l'inventaire continu des ZNIEFF définit par ailleurs des critères objectifs de sélection des espèces et habitats déterminants des ZNIEFF, notamment sur la base des listes rouges régionales, à mobiliser dans ce cadre.

La révision des listes d'espèces déterminantes a été initiée en 2016.

Le présent document fait le bilan du travail de révision conduit sur les reptiles à l'échelle de la partie ouest de la zone biogéographique continentale (massif central) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les objectifs du travail étaient d'une part de réviser les listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF et d'autre part de préparer le déploiement des inventaires continus.

Le rapport présentera successivement :

- la méthodologie utilisée et les résultats du travail de révision de la liste d'espèces,
- les conséquences de cette nouvelle liste sur la base ZNIEFF (en termes de retraits et d'ajouts)
- la définition des priorités d'acquisition des connaissances.

LISTES DES ESPÈCES DÉTERMINANTES

La première partie du travail consiste à appliquer les critères du guide national élaboré par le MNHN afin d'établir la liste des espèces déterminantes sur la zone d'étude.

1 MÉTHODE

1.1 Données utilisées et zone d'étude

Il existe 1323 ZNIEFF comprises dans la zone d'étude massif central. Les limites de la zone sont celles fournies par la DREAL

Les données utilisées viennent de la base de données gérée par la LPO et les espèces analysées sont les espèces indigènes sur la zone d'étude. Les données d'espèces exotiques ou introduites ont été exclues.

Les diagrammes ci-dessous montrent l'évolution annuelle du nombre de données utilisées dans le présent travail. Les données prises en compte couvrent la période du 01/01/2011 au 31/12/2020, ce qui représente 49 533 données. Le graphique ci-dessous montre leur répartition temporelle et la carte ci-après leur répartition spatiale.

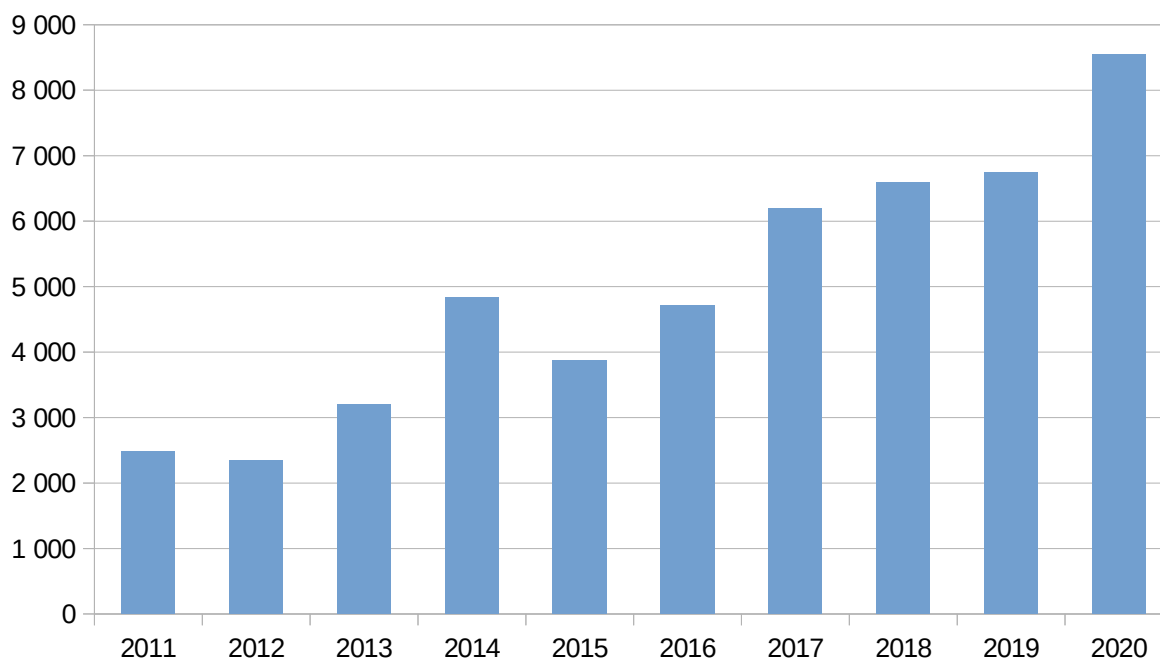


Illustration 1: Nombre de données de reptiles par année

Les cartes permettent de constater que, malgré des agrégations au niveau de certains secteurs, les données sont réparties sur l'ensemble du territoire.

En annexe, sont disponibles le nombre de données utilisées par espèce.

1.2 Critères d'évaluation

Chaque taxon est évalué selon trois critères tirés du «Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental» (HORELLOU *et al.*, 2014).

1.2.1 Critère I: La part populationnelle ou représentativité

La part populationnelle ou représentativité traduit, pour une espèce donnée, l'importance de sa population à un niveau régional par rapport à un niveau supérieur (national, européen ou mondial).

Dans cette étude, la répartition de chaque espèce au sein de la zone d'étude (zone « massif central ») a été comparée à sa répartition nationale.

Pour la **répartition nationale**, faute de données nationales précises, l'évaluation de la part populationnelle s'est faite à dire d'expert en s'appuyant entre autre sur l'Atlas des Amphibiens et Reptiles de France (LESCURE *et al.*, 2013)

L'évaluation de la part populationnelle s'est faite selon trois modalités:

- l'aire de répartition de l'espèce est proportionnellement moins importante sur la zone d'étude que pour le reste de la France : espèce sous-représentée,
- l'aire de répartition de l'espèce est similaire sur la zone d'étude et sur le reste de la France : équivalence,
- l'aire de répartition de l'espèce est proportionnellement plus importante sur la zone d'étude que pour le reste de la France : espèce sur-représentée. Seule cette dernière modalité a conduit à valider le critère.

1.2.2 Critère II: La rareté

D'après le guide méthodologique, on considère comme rare le dernier quartile des espèces selon leur abondance ou leur distribution.

Nous avons donc sélectionné les 25% d'espèces ayant le plus faible taux d'occupation au sein de la zone d'étude, sur la base de maille de 4 km².

1.2.3 Critère III: La sensibilité

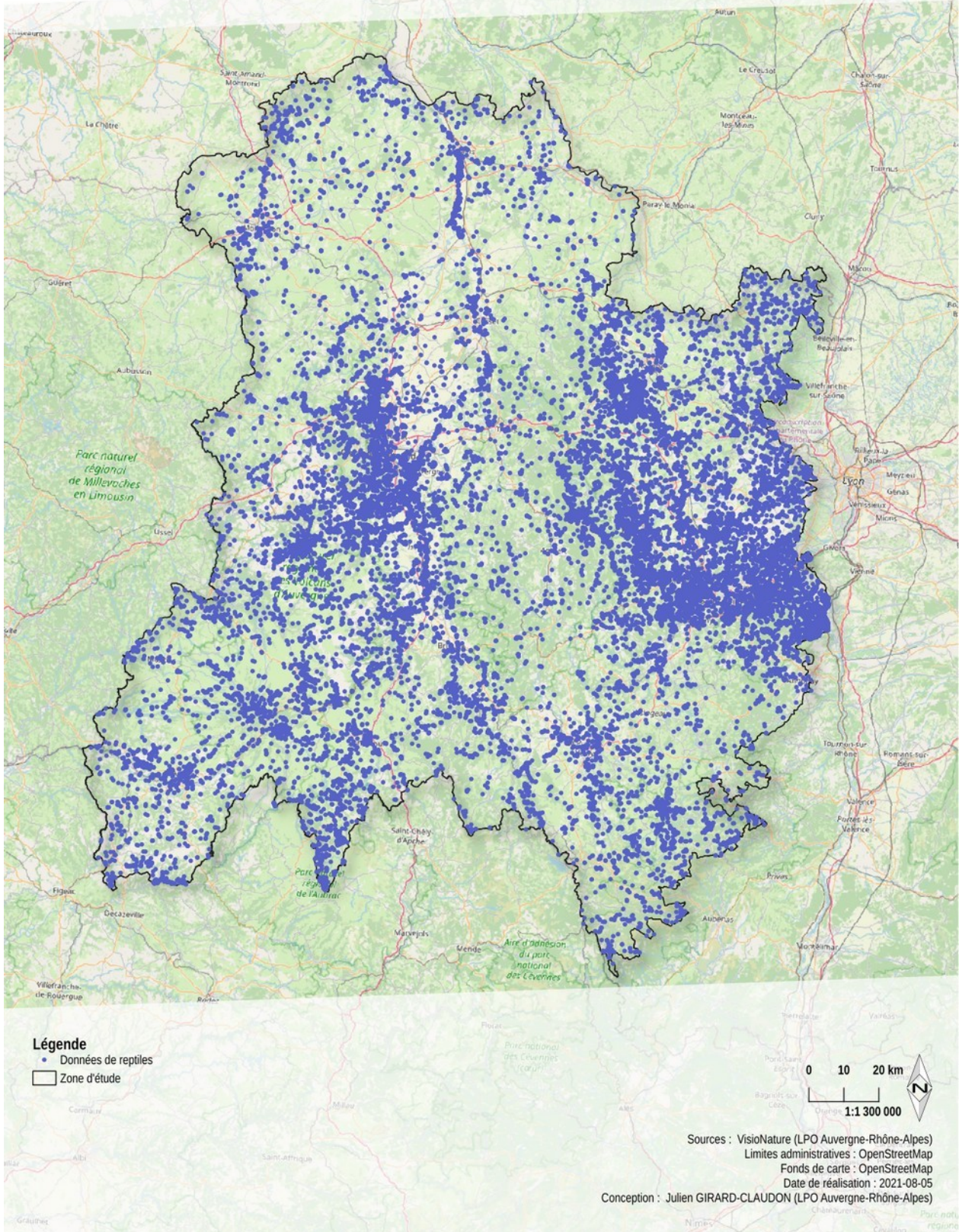
Une espèce est dite sensible lorsque des usages menacent ou dégradent son habitat. Cela fait référence aux caractères de résistance et de résilience d'une espèce.

Ainsi, une espèce sensible aura une **résistance** faible (elle sera facilement affectée par une perturbation) et une **résilience** faible (après une perturbation, elle mettra un certain temps à se rétablir ou ne se rétablira pas).



AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des données de reptiles



Pour ce critère, la liste rouge de Rhône-Alpes (LPO RHÔNE-ALPES, 2015) a été utilisée mais une évaluation des espèces menacées sur la zone d'étude a été réalisée à dire d'expert.

1.3 Démarche d'évaluation

Un premier travail d'évaluation a été réalisé sur la base des critères listés précédemment. Cette évaluation a été présentée aux référents de l'Observatoire des Reptiles d'Auvergne afin de discuter et réaliser des ajustements. Suite à ces ajustements, une consultation plus large a été conduite.

Le tableau ci-après précise le calendrier de réalisation.

1ère évaluation	1 ^{ers} ajustements	2ème évaluation	2èmes ajustements	Production d'une liste stabilisée
Juin 2020	30/06/2020 réunion avec l'ORA et identification de corrections	Juillet 2020	24/06/2021 Réunion d'experts après consultation large par mail	Août 2021 Sur la base de la liste issue de la réunion du 24/06 et des retours reçus par la suite

Tableau 1: Calendrier de réalisation

2 RÉSULTATS

Les tableaux suivant listent les espèces déterminantes à l'issue du travail de consultation des experts.

En annexe, se trouvent le tableau récapitulant les espèces retenus, les critères et les commentaires. Les espèces dites « complémentaires » sont également également mentionnées, il s'agit des espèces non déterminantes mais protégées.

Il est proposé de retenir 9 espèces sur les 21¹ analysées (42%). Le tableau ci-après les liste et précise les critères qui sont à l'origine du statut déterminant.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Critère I – Représentativité	Critère II – Rareté	Critère III – Sensibilité
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>		x	
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>		x	
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>		x	x
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>		x	x
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>			x
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>			x
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	x		x
Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	x		x
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	x		x

Tableau 2: Liste des espèces de reptiles proposées comme espèces déterminantes

1 En incluant les espèces exotiques

ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES DE LA LISTE

1 MÉTHODES

La liste présentée précédemment a été utilisée afin de :

- supprimer de la base ZNIEFF de la DREAL les données d'espèces n'étant plus déterminantes,
- ajouter dans la base ZNIEFF de la DREAL les données d'espèces déterminantes et complémentaires disponibles dans la base de données de la LPO.

L'analyse spatiale a été réalisée à l'aide du logiciel de gestion de base de données Postgresql et son extension spatiale Postgis.

Les données utilisées sont celles disponibles dans la base de données de la LPO alimentée également par des membres de l'ORA.

Afin de pallier d'éventuelles imprécisions de localisation, un tampon de 50 mètres autour des ZNIEFF a été appliqué pour sélectionner les données.

Ce travail a permis :

- d'évaluer les apports de connaissances liés au présent travail,
- d'identifier les ZNIEFF potentiellement fragilisées car ne présentant plus d'espèces déterminantes alors qu'elles en présentaient précédemment.

Evolution de la connaissance

Les changements de liste combinés aux données apportées dans le présent travail permettent d'augmenter le nombre de données disponibles sur les ZNIEFF.

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les évolutions dans les gains et les pertes d'espèces connues par ZNIEFF. La première colonne exprime par taxon le nombre de ZNIEFF qui ont perdu des taxons, la seconde les ZNIEFF dont le nombre d'espèces déterminantes n'a pas changé et la dernière colonne les ZNIEFF qui ont vu leur nombre d'espèces déterminantes augmenter.

Groupe	Pertes	Pas de changement	Gains
Reptiles	0	38	51

Tableau 3: Evolution dans les gains et les pertes d'espèces connues par ZNIEFF

Aucune ZNIEFF ne voit son nombre d'espèces diminuer, pour 38 ce chiffre est stable alors qu'il augmente pour 51. En complément, pour 296 périmètres des données sur les reptiles sont apportées alors qu'il n'en disposait pas préalablement.

2 RÉSULTATS

Aucune ZNIEFF n'est identifiée comme fragilisée, c'est à dire qu'elle disposait préalablement de données et qu'elle n'en présenterait plus actuellement suite aux modifications de la liste d'espèces déterminantes. Ceci s'explique eà la fois par une augmentation importante des connaissances (nombre de données) et par le fait que la liste n'a pas été modifiée substantiellement.

DÉPLOIEMENT DES INVENTAIRES

1 PÉRIMÈTRE À INVENTORIER

Un travail de hiérarchisation des périmètres a été réalisé pour identifier les ZNIEFF disposant des données les plus anciennes (antérieures à 2001), sur la base de l'indicateur de validité utilisé par le ministère.

Le tableau ci-après liste l'ensemble des 12 ZNIEFF à prospecter.

En annexe se trouve la cartes de localisation des ZNIEFF à prospecter.

Identifiant	Nom de la ZNIEFF
820030079	Sources de l'ardèche
820030992	Ruisseau d'aurance, ubacs du moyen eyrieux
830009018	Etang les billards pommay
820032284	Roches de la rivoire et rocher des maisonnette
820030064	Serre de montgros, cham de cham longe
820031011	Bois de cuze, suc de l'areilladou
830020264	Suc de la tortue
820032407	Pelouses sèches, prairies humides et bois du pic de chaudabrit
820031042	Forêts et prairies du cayre
820032398	Pelouses sèches, prairies humides et bois du pic d'os
820032274	Prairies de la fraîche
820032288	Coteaux du barrage du piney et croix du planil

Tableau 4: Liste des ZNIEFF à prospecter

2 MÉTHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Des prospections devront être conduites sur l'ensemble des sites identifiés précédemment.

Certains sites n'étant pas à jour des connaissances existantes, celles-ci seront actualisées dans un premier temps (données bibliographiques) ce qui pourra conduire à des prospections moins importantes sur ces périmètres.

La période des passages doit être adaptée aux espèces potentielles sur le site, en fonction des habitats qu'il contient et de sa situation géographique. Le choix des périodes de prospection nécessitera d'être justifié.

L'ensemble des prospections devra être réalisé dans des conditions climatiques favorables pour l'inventaire des reptiles.

3 ORGANISATION ET MOYENS

La quantification des moyens a été réalisée en évaluant, pour chacun des sites, le temps de prospection nécessaire à la conduite d'inventaires.

Il en ressort qu'un volume d'environ 25 jours paraît nécessaire pour conduire ces inventaires, en incluant les temps de préparation, coordination et production des rendus.

BIBLIOGRAPHIE

HORELLOU A., DORE A., HERARD K. & SIBLET J.-P., 2014. – *Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental*. Paris : MNHN - SPN, 110 p.

LESCURE J., MASSARY J.-C. DE. & SIBLET J.-P., 2013. – *Atlas des amphibiens et reptiles de France*. Coédition Biotope, 272 p.

LPO RHÔNE-ALPES., 2015. – *Liste rouge des reptiles menacés en Rhône-Alpes*. Lyon, France : LPO Rhône-Alpes.

ANNEXES

Annexe 1	Liste des espèces déterminantes et critères.....	16
Annexe 2	Nombre d'espèces déterminantes par ZNIEFF.....	19
Annexe 3	ZNIEFF à prospecter.....	27

ANNEXE 1 LISTE DES ESPÈCES DÉTERMINANTES ET CRITÈRES

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre mailles (4 km²)	Nombre données	Rarete	Repre ntativite	Espèces menacés	Ancienne déterminanc e (auv)	Ancienne détermina nce (rh)	Proposition	Commentaires
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>	17	141	x					D	Bien qu'en marge d'aire de répartition, cette espèce est retenue comme espèce déterminante en raison des pressions que ses rares milieux favorables subissent (viticulture notamment).
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	7	9	x					D	En marge d'aire de répartition, cette espèce est retenue en raison de la rareté des milieux thermophiles qu'elle recherche.
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	10	44	x		x	D		D	Menacée et localisée, cette espèce est retenue comme espèce déterminante en raison de la relative rareté des milieux qu'elle occupe.
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	17	19	x		x		D	D	Proposition de la retenir en déterminante en raison de la rareté de ses milieux et des potentielles et de son nombre limité de stations.
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	1149	2622					c	C	L'espèce est largement distribuée et ne figure pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection.
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	404	732					c	C	
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	736	1868				D	c	C	L'espèce est largement distribuée et ne figure pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection. Anciennement déterminante sur le territoire de l'ex-Auvergne, les connaissances sur sa répartition ont été améliorées en parallèle d'une possible augmentation des populations.
Lézard à deux	<i>Lacerta</i>	2285	11838						C	L'espèce est largement distribuée et ne figure

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre mailles (4 km²)	Nombre données	Rarete	Repre ntativite	Espèces menacés	Ancienne déterminanc e (auv)	Ancienne déterminance (rh)	Proposition	Commentaires
raies	<i>bilineata</i>									pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection.
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	1399	3029					c	C	L'espèce est largement distribuée et ne figure pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection.
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	333	645					c	C	L'espèce est largement distribuée et ne figure pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection. Malgré ces caractéristique, une vigilance est à porter sur cette espèce qui pourrait être dans une situation défavorable sur le nord de la zone biogéographique.
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	3026	19634						C	L'espèce est largement distribuée et ne figure pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection.
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	832	2111					c	C	L'espèce est largement distribuée et ne figure pas sur une liste rouge. Elle est complémentaire en raison de son statut de protection.
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	287	553				D	DC	D	L'espèce est relativement localisée sur le territoire, fréquente des milieux en diminution et associée aux continuités boisées. Pour ces raisons, elle est intégrée à la liste des espèces déterminantes.
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	86	434			x	D	D	D	A l'échelle nationale l'espèce ne figure pas sur la liste rouge mais ses populations sont en diminution. Localement, l'espèce parait menacée et elle est présente sur un nombre limité de stations. Ces deux informations justifient son classement en espèce déterminante.
Lézard des	<i>Lacerta agilis</i>	350	668		x	x		D	D	"Largement" répartie sur la zone

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre mailles (4 km²)	Nombre données	Rarete	Represe ntativite	Espèces menacés	Ancienne déterminanc e (auv)	Ancienne détermina nce (rh)	Proposition	Commentaires
souches										biogéographique, sa présence est sur-représentée par rapport au territoire national. Par ailleurs l'espèce est quasi-menacée sur la liste rouge nationale. Ces deux critères justifient sa déterminance.
Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	230	710		x	x	D	D	D	La répartition de l'espèce est sur-représentée sur le massif central par rapport au territoire national. Elle est en outre menacée sur la liste rouge nationale et semble l'être localement également. Ces deux informations justifient son classement.
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	538	3299		x	x		DC	D	"Largement" répartie sur la zone biogéographique, sa présence est sur-représentée par rapport au territoire national. Par ailleurs, bien que non menacée nationalement, les populations du massif central paraissent menacées par les changements climatiques. Ces deux critères justifient sa déterminance.
péluse de Schweigger	<i>Pelusios castaneus</i>									Espèce exogène, non retenue sur la liste des espèces déterminantes
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>									Espèce exogène, non retenue sur la liste des espèces déterminantes
Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni</i>									Espèce exogène, non retenue sur la liste des espèces déterminantes

ANNEXE 2 NOMBRE D'ESPÈCES DÉTERMINANTES PAR ZNIEFF

Le tableau suivant récapitule pour chaque ZNIEFF de type 1, le nombre d'espèce déterminantes de reptiles pour les périmètres disposant de données.

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
730011300	Plateau de l'aubrac aveyronnais	3
730011380	Rivière lot (partie aveyron)	2
820030063	Vallées de la beaume, de la drobie et affluents	2
820030064	Serre de montgros, cham de cham longe	1
820030068	Zone humide de lieurond	2
820030069	Haut-bassin de l'allier	3
820030075	Adrets de la farre	1
820030076	Tourbière du savoyard, plaine des rochers d'astet, serres de la pierre plantée et de berland	2
820030079	Sources de l'ardèche	1
820030095	Massif du tanargue	3
820030103	Rocher d'abraham et crêtes de la chavade	4
820030108	Tourbières du plateau de montselgues	2
820030109	Landes et prairies humides du plateau de montselgues	2
820030585	Tourbière de pré plot	1
820030902	Vallon de la borne	3
820030908	Haute vallée de la fontolière	1
820030911	Ray pic, rochers et rivière de la bourges	1
820030964	Lac de devesset	1
820030979	Tourbières et prairies humides de goudoulet, lac ferrand	1
820030980	Tourbière de narcier	1
820030981	Gage et la loire en aval des barrages	1
820030982	Narces de saint cirgues	1
820030983	Haut-bassin de la méjeanne	1
820030992	Ruisseau d'aurance, ubacs du moyen eyrieux	1
820030994	Vallon de limony	1
820031004	Bassin de la langougnole	2
820031010	Crêtes de lachamp-raphaël	2
820031011	Bois de cuze, suc de l'areilladou	1
820031013	Zones humides du mont mézy	2
820031014	Zones humides du haut-bassin du taaron	1
820031036	Suc de sara, suc de la veine	2
820031042	Forêts et prairies du cayre	2
820031043	Mont gerbier de jonc et sources de la loire	3
820031045	Roches des cuzets	2
820031048	Serre du grésier	2
820031049	Forêt de bonnefoy	2
820031050	Secteur des sucs	3
820031051	Mont mézenc	2
820031052	Narces du petit grévier	1
820031383	Affluents de la turdine	1
820031388	Moyenne vallée de l'azergues et vallée du saonan	1
820031413	Ruisseau des planches et ses affluents, mines de monsols	1
820031422	Col du fût d'avenas	1
820031430	Rivière de l'ardières et ses afluents	1
820031431	Tourbière du suchet	1
820031438	Croix des essards	1

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
820031442	Mont saint rigaud	2
820031443	Tourbière du couty	1
820031500	Ravin de berlandon	1
820031501	Ravin de verlieux	2
820031502	Ravin de morquenat	1
820031504	Combe de montélier	2
820031506	Gorges de malleval	2
820032159	Rivières de l'aix et de l'isable	1
820032163	Etangs et bois de la beaulieuse	1
820032178	Gorges de la loire amont	3
820032225	Fleuve loire et annexes fluviales de grangent à balbigny	1
820032246	Vallons d'affluents de la brévenne	1
820032247	Vallon du rossand	1
820032249	Massif du crêt montmain et secteur de bernay	1
820032262	Monts des michels	1
820032272	Vallée des quatre aigues	2
820032274	Prairies de la fraîche	1
820032275	Prairies de l'allier	1
820032276	Cours supérieur de la semène et prairies de merlou	3
820032282	Etangs de prélager	2
820032284	Roches de la rivoire et rocher des maisonnette	1
820032288	Coteaux du barrage du piney et croix du planil	1
820032299	Crêt de chaussitre	3
820032301	Tourbière des vernels	1
820032302	Forêt de la combe de vert	1
820032303	Landes, prairies, pelouses, éboulis et boisements des crêts du pilat	3
820032305	Tourbière du bossu	2
820032306	Tourbière de panère	3
820032307	Tourbière de gimel	3
820032308	Tourbière de chaumasses	3
820032310	Landes du haut-beaujolais	1
820032322	Landes et pelouses du crêt de la pyramide	3
820032323	Prairies humides de chaubouret	2
820032333	Bords de loire de roanne à briennon	1
820032346	Prairies humides de l'estival	1
820032390	Bois de couzan et chapouilloux	1
820032391	Bois et tourbières des genettes	1
820032394	Tourbière de la loge de migois	1
820032397	Landes de joeuvre	1
820032398	Pelouses sèches, prairies humides et bois du pic d'os	1
820032400	Tourbière du col des limites	2
820032401	Forêts et tourbières de gumières et saint jean-soleymieux	3
820032407	Pelouses sèches, prairies humides et bois du pic de chaudabrit	1
820032418	Hautes chaumes du forez	4
820032419	Ruisseau de la vêtre	1
820032421	Tourbière du puy de vélines et bois de l'hermitage	1
820032428	Tourbière et landes de la verrerie	2
820032436	Tourbières et sapinières de la haute vallée de l'etui	1
820032437	Tourbière de la font blanche	2
820032441	Prairies et pinède de rives	1
820032442	Fourré du verdier	1

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
820032443	Lande du perron	2
820032445	Bois de cierve	1
820032447	Tourbières et forêt du gué de la chaux et de bois vague	1
820032448	Rivière du boën	2
820032457	Prairies humides des villeneuves	1
820032458	Boisements et prairies de la vallée du corbillon	2
820032461	Tourbière du carrefour des charbons	1
820032464	Tourbière des grandes gasses et ruisseau du cros	1
830000169	Massif forestier de troncais	2
830000173	Val allier de longues a coudes	1
830000174	Bec de dore	2
830000177	Val d'allier du pont de mirefleurs au pont de longues	1
830000183	Lac tourbiere hetraie de chambedaze	1
830000184	La barthe	2
830000189	Tourbiere de baracuchet	2
830000190	La jacine	1
830000191	La chaulme	1
830000192	Pilliere-le pater	2
830000194	Les narces	1
830000195	La godivelle	1
830000196	Les montagnes de massegur et des ceppes	3
830000197	Les sagnes de breuil et de carmantron	2
830000199	Vernols	1
830000200	Le jolan	2
830000205	Les montagnes des mas , de gromont , et de landeyrat	1
830000206	Plateau de trizac	1
830000207	Etangs des bondes et du roussillon et tourbiere de taphanel	1
830000208	La zone nord du plateau du limon	1
830000212	Les montagnes de pierrefitte et des manicaudies et tourbiere de laquairie	2
830000692	Vallee de chaudefour	3
830000995	Narse d'espinnasse	1
830000997	Puys de la vache et lassolas et cheires	3
830000998	Secteur central des domes	3
830000999	Gorges de la monne	2
830001000	Haute vallee de la dordogne	2
830001001	Puy de l'aiguiller - col de la croix saint-robert	1
830001002	Plateau de durbize	2
830001003	Roche tuiliere et roche sanadoire	2
830001005	Lac d'esclauze	1
830001049	Lac de bourdouze	1
830001050	Meandre de queuille	1
830001051	Narse de lascols	1
830001052	Plomb du cantal et prat de bouc	3
830001053	Puy mary	3
830002107	Gorges de la dordogne, secteur auvergne	1
830002110	Vallee de la fontaine salee	2
830005413	Foret de bagnolet	1
830005415	Foret de vacheresse	1
830005420	Forets de marcenat et de saint-gilbert	1
830005423	Etang de mijarnier	1
830005426	Etang guerre	1

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
830005428	Etang des fougis	1
830005429	Etang neuf	1
830005432	Sioule en aval de pontgibaud	1
830005433	Val d'allier vichy - pont de chazeuil	1
830005435	Val d'allier nord	1
830005439	Rive de loire garnat sur engievre-ganay sur loire-lit moyen	3
830005442	Hautes chaumes des pradeaux	2
830005443	Hautes chaumes de monthiallier	2
830005445	Hautes chaumes nord col du beal	2
830005446	Hautes chaumes peyre - mayou / pierre - sur - haute	2
830005449	Tourbieres des jasseries de viallevieille et de la fayolle	1
830005450	Tourbiere de malmotte	1
830005452	Tourbiere des pradoux	1
830005453	Tourbiere du plateau des egaux	1
830005456	Montagne de bozat - chambourguet	2
830005458	Bois et tourbiere de la masse	2
830005459	Cirque d'artout	2
830005461	Mont-chamaroux	1
830005462	La couaille basse	1
830005464	Fontlonges et cocudoux	1
830005472	Jouvion nord	1
830005473	Tourbiere de sougeat la souze	1
830005474	Cotes de perrier	1
830005476	Gorges de saurier a st floret	1
830005482	Versants de la vallee du lagnon	1
830005483	Bois de la pinatelle	2
830005484	Foret du falgoux	1
830005489	Lac sauvage	1
830005492	Vallee de la truyere,barrage de sarrans	2
830005493	Marais des couffours	1
830005494	Etangs des chatards et des fevres	1
830005498	Etangs de billot	1
830005499	Etang de beauregard	2
830005502	Vallee du haut cher, secteur auvergne	2
830005506	Haute vallee de la monne	1
830005507	Etang de farges	2
830005510	Etang de tyx	1
830005514	Verrou de saint-sauves	1
830005517	Etang de lachamp - sources de la morge	1
830005518	Etang de pulverieres	2
830005523	Foret de notre dame de mons - bois noirs	1
830005526	Secteur entre saillant et la chaulme	1
830005529	Haute vallee de l'allagnon - foret de murat	3
830005531	Vallee de l'allanche	1
830005538	Lac de malaguet	1
830005542	Etang de la fargette	1
830005545	Bois de la comte	1
830005550	Puy de ravel	1
830005551	Vallee du fossat	3
830005553	Vallee du terme - bois sagne ronde	1
830005554	Haute vallee de l'ance	3

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
830005555	Foret des allebasses - bois de l'hotesse	1
830005557	Vallee du bas alagnon	1
830005558	Gorges du bes	1
830005661	Puy et cheire de come	2
830005662	Puy de dôme	3
830005665	Val d'allier du pont de parentignat a brassac les mines	1
830005666	Vallee de rentieres	1
830005667	Puy long - d'anzelle et de bane	1
830005676	Croix de barras	2
830005677	Vallee et tourbieres des reblats	2
830005678	Puy de paillaret	3
830005680	Lac de guery	2
830005681	Banne d'ordanche - puy gros	3
830005682	Bois de charlannes	2
830005686	Marais de la dore	1
830005688	Lac pavin	2
830005689	Lac des bordes	1
830005690	L'arbre de st genes	1
830005692	Lac chauvet	2
830005696	Mont-bar	1
830005700	Forets entre fix saint geneys et la chapelle bertin	1
830005708	Etang de marchaud	1
830007976	Etang de fangonnet	1
830007979	Marais sales de saint-nectaire	1
830007982	Vallee de st jean st gervais et du ruisseau d'auzon	2
830007986	Vallee de l'ance des gorges de l'allier	1
830007987	Foret du meygat	1
830007995	Sources salees des saladis	1
830007996	Montbrac	1
830007998	Les meilhades ranc	1
830008000	Ferme du mezenc	1
830008006	Sommets du mezenc, secteur auvergne	3
830008009	Narces de chaudeyrolles	3
830008010	Charmege, le barreau et chambelade	1
830008011	La cham miniars et la cham du gray	1
830008013	Montricoux et la loubeyre	2
830008014	Foret de la margeride	1
830008015	Gorges du haut-allier - saint-didier-d'allier	1
830008017	Vallee de l'allier-prades a st arcons	1
830008018	Gorges de la loire a goudet	1
830009007	Gorges du marilhou	1
830009009	Versants et rebords de la basse vallee de la sianne	1
830009013	Etang de la fin ou des cheneaux	1
830009014	Etang billard	1
830009015	Etangs du lac et chantalouette	1
830009017	Etang des bizets	1
830009018	Etang les billards pommay	1
830009019	Lac de montcineyre	3
830009020	La plaine jacquot	2
830009021	Les chastelets	1
830009022	Zones humides de la planeze de st flour	1

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
830009025	Haute vallee du siniq	1
830009026	Vacherie du cibial	1
830009027	Bois mary	2
830009029	Lac du pecher	2
830009033	Puy d'aubraquet-puy de la tuile	3
830009034	Vallee du bes et du riomau	3
830009037	Vallee du lot	3
830009915	Buttes calcaires du bassin de maurs	1
830015158	Bois de domais	2
830015171	Pont du rivalet	1
830015174	Vallon de quinsat	1
830015178	Etang de la racherie	1
830015179	Montagne de la serre	1
830015182	Etang des bruyeres	1
830016057	Les sagnes de velonniere	1
830016070	Vallee de la cronce	1
830016074	Landes de saint ilpize	2
830016075	Deves	1
830016078	Coulee du confluent desges-allier	1
830016080	Vallee de la seuge	1
830020002	Mont redon	1
830020006	Sucs de breysse	1
830020007	Massif du lizieux	1
830020011	Etang de picuze	1
830020012	Monts de la madeleine, secteur auvergne	2
830020014	Tourbieres de la verrerie, secteur auvergne	1
830020016	Tourbiere de pegrol	2
830020017	Narces de la sauvetat	1
830020018	L'allier entre brioude et brassac	3
830020019	Plateau de saint-georges d'aurac et marais de bannat	1
830020020	Basse vallee de l'allagnon de lempdes au saut du loup	1
830020023	Sources du pontajou	2
830020024	Le sauvage, narce de l'hospitalet, chapelet de madrieres et trou de louve	1
830020027	Le péchay de costaros	1
830020034	Zone alluviale de saint priest bramefant	1
830020037	Etang pres de l'aerodrome moulins-montbeugny	1
830020038	Confluent allier-sioule et aval	3
830020045	Etang de tortebesse	1
830020063	Puy de tobize	1
830020082	Pic de nonette	1
830020084	Tourbiere de l'oule	2
830020086	Les allebasses et les bruladis	1
830020094	Etangs de la colombiere	1
830020102	Ruisseau de pignols	1
830020122	Les sagnes	2
830020123	Cheyres de bruvaleix	1
830020126	Ruisseau de la croix-morand	1
830020137	Puy de corent	1
830020140	Gorges d'aveze	1
830020143	Sioule - viaduc des fades - pont du bouchet	1
830020147	Lac de servieres	1

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
830020150	Montagne du mont - mont redon	2
830020151	Les salis	1
830020153	Bois et cascade de la barthe	2
830020154	Lac et bois de gayme	3
830020156	Sud du mont mouchet, sources de la gourgueyre	2
830020171	Tourbiere de la moulette	1
830020172	Les vergnes des mazes, les claques et les planous	2
830020173	Les vergnes et les issendous	1
830020176	Gorges de la maronne - barrage d'enchanet, secteur auvergne	1
830020183	Puy du lac	1
830020200	Entre leygonie et longuevergne	1
830020207	Versants et torrent de la vallee du brezons	1
830020211	Elanceze et col du pertus	1
830020215	Haute vallee du marilhou	1
830020217	Versants du col de legal	1
830020219	Bois de recusset	2
830020222	Vallon de ferval - bois grand	1
830020225	Puy de seycheuse	1
830020227	La courbatiere	2
830020228	Puy de niermont	2
830020229	Puy de mathoniere	2
830020230	Haute vallee de l'allanche et affluents	3
830020232	La coste et les chausses	2
830020235	Tourbiere des mourouses	1
830020236	Graspet	1
830020237	Tourbieres et lac de saint-alyre	1
830020242	Tourbiere de redondel	1
830020244	Tourbieres de l'estivadoux et des costes	2
830020245	Cascades et plan eau entraigues	1
830020248	Tourbiere de grouffaud	1
830020249	Lac de la cregut	1
830020254	Bois de saint-urcize	3
830020258	Rocher tourte	3
830020259	Haute vallee du lignon	1
830020264	Suc de la tortue	1
830020266	Abords du tunnel de presailles	1
830020273	Lac du poux	1
830020294	Vallee de la beaume	1
830020315	Mazerat	1
830020316	Cerzat nord	1
830020318	Couteuges lacs du buisson et la garganousse	1
830020324	Etangs de la chaise-dieu	1
830020332	Marais de la ribeyre	1
830020335	Marais des chaniaux - les vastres	1
830020353	Etang les positots	1
830020354	Bois noirs, secteur auvergne	1
830020355	Etangs de saint-gilbert	1
830020358	Etang de la bessaye	1
830020374	Vallee du cher en aval de montlucon	1
830020383	Les vesvres	1
830020385	Etang des joncs	1

Numéro de ZNIEFF	Nom de la ZNIEFF	Nombre d'espèces
830020386	Etangs du lonzat	1
830020387	Etang de saint-remy	1
830020393	Environs de chatelperron	1
830020399	Ruisseau le balinet - etang pontet	1
830020408	Les montagnes, le lac glory et le caminal	1
830020410	Puys de prat de bouc et de niermont	1
830020411	Gorges de la loire - artias	1
830020412	Ruisseau des vernieres	1
830020413	Haute vallee de l'impradine	2
830020416	Val d'allier entre vichy et mariol	1
830020417	Foret de munet	1
830020419	Montagne de la liste	2
830020421	Allier pont de mirefleurs - dallet	1
830020438	Narse de nouvelle	1
830020459	Chilhac et le pouget	1
830020463	Environs de pebrac	1
830020474	Vallee du ceroux - tunnel d'artiges	1
830020486	Marais de saint pierre le chastel	2
830020489	Puy de jussat	1
830020490	Gites de saint nectaire	1
830020495	Environs de plauzat saint sandoux	1
830020526	Foret des mouzieres	1
830020535	Environs de saint-ilpize	1
830020544	Bois de hazelles	1
830020550	Lac et landes humides de madic	1
830020553	Gorges de savennes, secteur auvergne	1
830020561	Champeix nord	1
830020563	Zones humides des chams	1
830020570	Environs de pourcharet	2
830020572	Environs de montaigne-le-blanc et champeix	1
830020576	Environs de la valette	1

ANNEXE 3 ZNIEFF À PROSPECTER

